Renforcement de l'employabilité des jeunes à travers la Cellule d'Orientation et d'Insertion Professionnelle « COIP » de l'Heure Joyeuse

Les étapes de la COIP

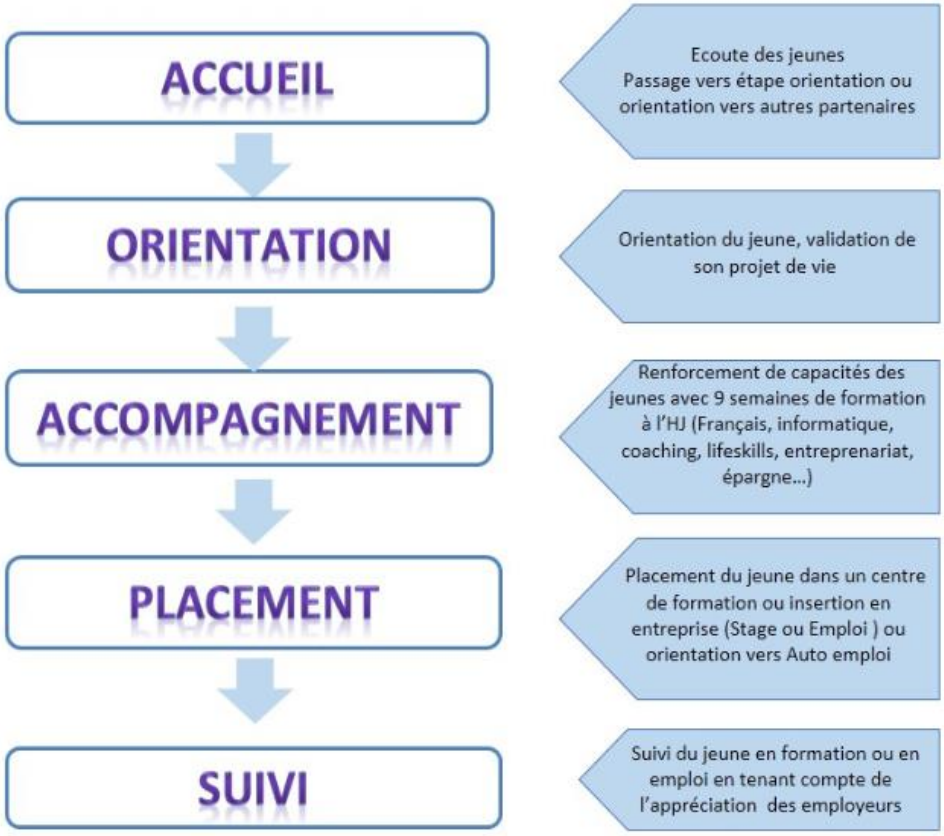

Présentation

Afin d'agir efficacement et durablement sur l'employabilité des jeunes, l'Heure Joyeuse a choisi de créer une Cellule d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (COIP), un dispositif innovant et stratégique. Au-delà des approches traditionnelles, ce dispositif s'appuie sur le concept fonctionnel de compétences visant à renforcer l'employabilité des jeunes et les conditions de leur insertion durable dans le marché du travail.

Dans ce cadre, les objectifs majeurs de la COIP Heure Joyeuse s'articulent autour de l'acquisition d'une part des savoirs de base et du développement de comportement et d'attitudes au travail qui mobilisent un ensemble de compétences dont l'autonomie, la responsabilité, l'initiative, l'esprit d'équipe, la résolution de problème…, et d'autre part, l'orientation vers des formations qualifiantes. Des compétences clés correspondant aux exigences du marché du travail et dont les jeunes ont aujourd'hui besoin afin de mieux s'adapter dans le milieu professionnel, de trouver plus facilement un emploi, le garder et y progresser.

Historique de la COIP

- **2006 :** Lancement du projet pilote « COIP » dans le cadre d'un projet Union Européenne
- **2010 :** Création de la 1ère Cellule d'Orientation et d'Insertion Professionnelle dans le site de Belvédère*
- **2012 :** Audit et certification du dispositif et de l'association par le cabinet VIGEO
  Elaboration d'un guide de bonnes pratiques, dans le cadre du programme PCM III
- **2013 :** Création d'un consortium COIP entre des associations franco-marocaines
- **2014 :** Duplication de la COIP à Sidi Maârouf** et à Mkanssa***, dans deux centres différents
- **2015 :** Audit et réalisation d'une étude d'impact et de satisfaction, par le cabinet BG Consult, auprès des bénéficiaires, des partenaires techniques, financiers et d'insertion ainsi que des intervenants
- **2016:** Insertion de 60 femmessubsahariennes dans le dispositif COIP en partenariat avec l'O.I.M(Organisation Internationalepour la Migration).
- **2017:** Amélioration de l'employabilité des jeunes issus de 3 quartiers de la ville de Casablanca enpartenariat avec le MEPI

*Un ***quartier de classe moyenne, le dispositif est mis en place au sein du siège de l'Heure Joyeuse***

Une ***cité dortoir, le dispositif est intégré dans notre centre socio-éducatif et culturel*

Un ***Douar marginalisé et vulnérable, le dispositif est inséré dans notre centre de formation par apprentissage en électricité

Quelques chiffres

- Plus de **6 000** jeunes accueillis entre **2010** et **2017 ;**
- **56% des jeunes accueillis** sont âgés entre **15 et 20 ans** et **44%** sont âgés entre 21 et 30 ans ;
- **785** insertions en formation **depuis 2011 ;**
- **1014** insertions en emploi **depuis 2010 ;**
- **303** insertions en stage **depuis 2010 ;**
- **1517** bénéficiaires des ateliers de renforcement de capacités **depuis 2012.**
- **63** jeunes accompagnés en montage de projet TPE dont 10 en auto-emploi en **2017.**

LES ACTEURS CLES DE LA COIP

- **IYF, La Fondation Internationale pour la Jeunesse** : formation des équipes du projet à l'approche des compétences comportementales et mise en œuvre d'un programme de formation adapté
- **Les jeunes** : acteurs clé étroitement associés à la mise en œuvre du dispositif
- **ANAPEC, OFPPT,CFA** : accompagnement des jeunes vers la formation de modules ciblés
- **Les entreprises socialement responsables et les centres de formation professionnelle :** financements, placements, visites d'immersion, échanges avec les jeunes, stages et emplois
- **AJI**, pour la formation en informatique
- **ENACTUS**, **ODCO** : pour l'accompagnement des jeunes vers l'entrepreneuriat

Notre cible

- Les jeunes de 15 à 30 ans, déscolarisés
- Les jeunes en situation de précarité
- Les jeunes peu ou pas qualifiés
- Les filles et les garçons

Un dispositif approuvé

La COIP est présente dans 3 sites	des équipes mobilisées	Un engagement de tous
COIP Belvédère COIP Mkansa COIP Sidi Maârouf	Un Directeur des Opérations Un responsable COIP Trois Chargés d'Accueil Trois Chargés d'orientation Un Chargé de placement Trois formateurs animateurs Life Skills Deux formateurs de français et informatique	Un comité d'administration engagé Un corps de bénévoles impliqués

La COIP en graphiques

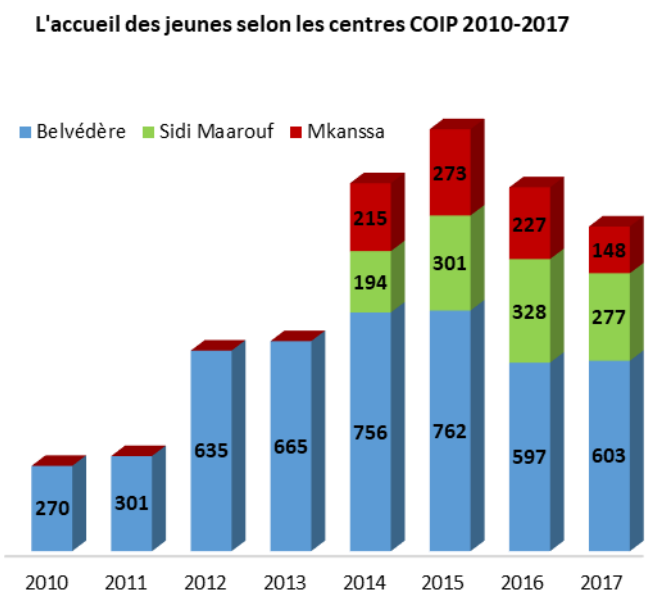

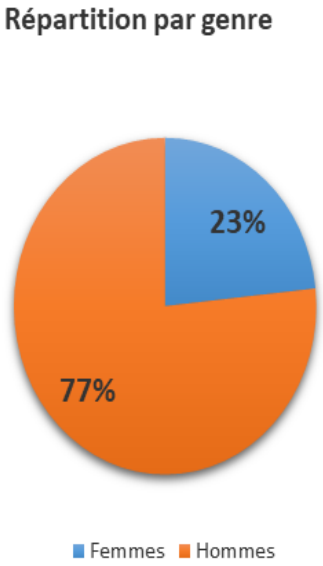

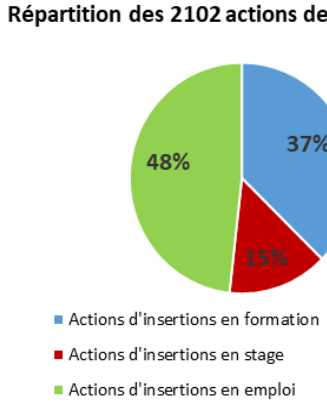

**Nous signifions par action de placements, le nombre de fois que nous avons effectué un placement. Le même bénéficiaire peut être placé plus d'une fois, c à d qu'il peut passer par une insertion en stage, puis en emploi, puis changer de structure pour une raison raisonnable et s'insérer dans une autre entreprise.*

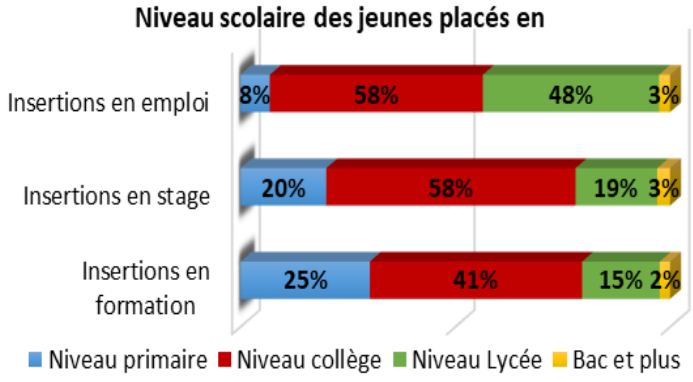

Ils nous font confiance :

Partenaires financiers

Partenaires techniques

Partenaires d'insertions

ESPACE REMORQUE

PROFINOX

OUTARTEC

GLOBAL MAGIC

TRAVEL OFFICE

Présentation de l'Heure Joyeuse

L'Heure Joyeuse est une association à but non lucratif, active depuis 1959, reconnue d'utilité publique. Elle est la 1ère association marocaine labellisée par Vigéo en RSE. Engagée dans la lutte contre l'exclusion sociale, l'Heure Joyeuse développe à Casablanca et pour certaines régions rurales du Maroc des programmes de santé, d'éducation et de formation et d'insertion professionnelle.

Contact :

Leila BENHIMA CHERIF
Présidente
0522 41 93 00/10
Leila.cherif@gmail.com **accueil@heurejoyeuse.ma**

Adresse : 5, rue Abbas El Jiraoui, Belvédère, Casablanca

Compte bancaire :

AWB / 780 000 3622 000 30190 760

Modalités de règlement :

Conformément à l'article 10-I-B-2° du Code Général des Impôts:

- ***Vos dons en argent et en nature octroyés aux associations reconnues d'utilité publique sont déductibles de votre résultat fiscal.***
- ***Toutefois, les dons en argent dépassant 10.000 dirhams doivent être effectués:***
  - ***par chèque barrée non endossable,***
  - ***moyen magnétique de paiement,***
  - ***virement bancaire ou procédé électronique pour qu'ils soient totalement déductibles de votre résultat fiscal (article 11-II du CGI) ».***

Contrôle et audit :

Les comptes de l'Heure Joyeuse sont supervisés par Deloitte, et audités par le cabinet Ernst&Young.

L'Heure Joyeuse dispose d'une comptabilité générale et analytique, gérée avec le logiciel Sage.